



HAL
open science

Les théories syntaxiques de Damourette et Pichon et la 'tradition' grammaticale

Bérengère Bouard

► **To cite this version:**

Bérengère Bouard. Les théories syntaxiques de Damourette et Pichon et la 'tradition' grammaticale. Colloque "De la grammaire à l'inconscient : dans les traces de Damourette et Pichon", Décade au centre culturel international de Cerisy-la-Salle, Michel Arrivé, Valelia Muni Toke, Claudine Normand, Aug 2009, Cerisy-la-Salle, France. hal-01117769

HAL Id: hal-01117769

<https://hal.science/hal-01117769v1>

Submitted on 18 Feb 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

LES THÉORIES SYNTAXIQUES DE DAMOURETTE ET PICHON ET LA « TRADITION » GRAMMATICALE

Bérengère BOUARD

Université Paris 8,

UMR 7597 CNRS - Université Paris 7 Histoire des Théories Linguistiques

On peut considérer *L'Essai de grammaire de la langue française*¹ sous différents angles. Une première possibilité est de l'appréhender en relation avec les textes grammaticaux qui suivent. C'est la position d'Hélène Huot qui déclare que l'*EGLF* contient « des analyses étonnamment novatrices », des positions « étrangement modernes, et très en avance sur les conceptions alors couramment admises », en particulier pour ce qui est de la description du « nœud verbal » reprise par Tesnière. Damourette et Pichon² « apparaissent ainsi comme de véritables pionniers » (Huot 1995 : 117-118). L'autre possibilité est de considérer l'*EGLF* en relation avec les textes grammaticaux qui précèdent, la particularité de cette somme grammaticale étant d'être parcourue de références³. Cette étude s'intéresse précisément aux liens que l'*EGLF* entretient avec les traditions antérieures, en particulier dans le domaine de la construction verbale. Deux traditions se détachent nettement : celle de la grammaire générale et celle de la grammaire scolaire, en deux points remarquables ; l'importance de la relation appelée « syndèse » et le traitement des compléments indirects.

1. L'IMPORTANCE DE LA RELATION SYNDÉTIQUE

1.1 BRÈVE PRÉSENTATION DES RELATIONS DE DICHODÈSE ET DE SYNDÈSE⁴

Le verbe, défini essentiellement par sa « puissance nodale » (DP 1911-1936, V, 3 : 151, 188), met en rapport différentes « substances » considérées comme « les partenaires de l'action verbale » : d'un côté le « repère »⁵ et de l'autre

1 Désormais *EGLF*.

2 Désormais DP.

3 On peut se référer à la liste des auteurs cités constituée par Muni Toke 2007 : 260-303.

4 Pour une présentation plus détaillée du système syntaxique de Damourette et Pichon, on peut se reporter à Huot 1995 et Bechraoui 1990 et 1994.

5 Le « repère » est défini sur les plans morpho-syntaxique et positionnel comme le support de la

« l'about » qui est l'« aboutissement » de la « visée »⁶ du verbe, le partenaire « qu'à partir du *repère* le verbe atteint par la simple force de sa signification propre sans le secours d'aucune préposition » (154). Deux types de relations⁷ sont distingués selon la visée du verbe : la « dichodèse » et la « syndèse »⁸. La première correspond à une relation transitive directe dans laquelle le « repère » et l'« about » renvoient à des référents différents ; l'« about » est appelé « ayance »⁹ et le verbe est dit en « emploi ayancé ». La seconde correspond à une relation attributive dans laquelle le « repère » et l'« about » renvoient au même référent ; l'« about » est appelé « étance » (*ibid.*) et le verbe est dit en « emploi étancé », sauf le verbe *être* qui est l'indice prototypique de cette relation.

1.2 LE VERBE *ÊTRE* SIGNE DE LA « SYNDÈSE PURE »

Le verbe *être* est le signe qui exprime par essence la « syndèse » :

Il existe pourtant un verbe à qui sa signification propre, extrêmement dépouillée, et qu'on peut dire essentiellement taxiématique, donne une place tout à fait particulière parmi les verbes étanciers : c'est le verbe syndestique pur, le verbe *être*. (155).

Les autres verbes comme *devenir*, *sembler*, *paraître* contiennent une « syndèse implicite » et doivent être décomposés à l'aide du verbe *être* qui « est le seul qui n'ait pour contenu sémantique que la syndèse pure » (*ibid.*). Ainsi « *je deviens grand* = *je suis devenant grand* ; *tu sembles rouge* = *tu es semblant rouge* ; *il paraît beau* = *il est paraissant beau*. » (*ibid.*). La primauté du verbe *être* relie clairement l'EGLF au mouvement de la grammaire générale. La *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal¹⁰ fait du verbe *être*, appelé « verbe substantif », le signe de l'affirmation du jugement et le restitue pour tous les autres verbes dits « adjectifs »¹¹ (Arnauld et Lancelot 1660 : 90-91), le jugement prend alors la forme d'une proposition tripartite : sujet-verbe substantif-attribut (28-29). Les grammaires générales du XIX^e siècle développent, sur ce modèle, les thématiques de la pureté, de l'unicité, ou de la primauté du verbe *être*. Pour Burggraff, le verbe *être* est « le seul de son espèce », c'est « le verbe par excellence » car c'est lui qui « prononce réellement nos jugements » (1863 : 355) ; pour Montlivault, il s'agit du « verbe substantif » ou « élémentaire » (1828 : 85, 18, 19, 25).

phrase et l'élément qui donne ses marques au verbe (152). Le terme de « soutien » est aussi employé mais il renvoie plutôt au domaine sémantico-référentiel. Les deux peuvent coïncider ou être dissociés dans l'analyse de la phrase (152-153).

6 La « visée » désigne le « liage » spécifique du verbe avec l'« about ».

7 Nous mettons de côté le liage qu'est « l'homodèse » (163-164).

8 Notons que la relation de syndèse est présentée en premier dans le texte.

9 L'« ayance » correspond au complément direct du verbe, exerçant le rôle sémantique de patient à la voix active et acceptant le retournement au passif qui est, selon les auteurs, un « excellent critère grammatical » (157).

10 Désormais GGR.

11 La pratique de la décomposition à l'aide du verbe *être* est ancienne ; on la trouve dans la *Métaphysique* d'Aristote et chez les Modistes, mais elle est systématisée dans la grammaire par la GGR.

1.3 LA NÉCESSITÉ DE LA DÉCOMPOSITION

Pour DP, la visée du verbe doit toujours être décomposable. Ainsi, la phrase : « *Cette paix de Westphalie (repère) donne (verbe) un nouveau statut politique (about) à l'Allemagne (écart)* », est réécrite en « *Cette paix de Westphalie est donnant un nouveau statut politique à l'Allemagne* » (183) au terme d'un long développement¹² que nous résumons. Les grammairiens distinguent deux rapports. Premièrement, la « menée », qui s'établit entre « *Cette paix de Westphalie* » (repère) et « *l'Allemagne* » (écart). C'est un rapport composé qui résulte de la combinaison de la visée du verbe *donner* et de la « clinée » de la préposition *à*¹³. Deuxièmement, la visée du verbe *donner*, qui s'établit entre « *Cette paix de Westphalie* » (repère) et « *un nouveau statut politique* » (about). C'est un rapport simple. La dissymétrie entre ces deux rapports : la menée est composée, la visée est simple, pose problème aux grammairiens et la décomposition à l'aide du verbe être est utilisée pour rétablir le rapport composé :

Est-ce à dire que la visée soit logiquement indécomposable ? Il ne le semble pas. En effet, tout verbe peut être conçu comme contenant essentiellement une syndèse entre son repère et son participe pur : « *je donne* » c'est « *je suis donnant* » [...] (184).

L'analyse de cet exemple revient à adopter la tripartition propositionnelle.

Un autre fait qui démontre l'importance de la syndèse est son statut de relation modèle.

1.4 LA SYNDÈSE RELATION MODÈLE

En effet, la syndèse sert de patron pour analyser diverses structures qui ont en commun d'exprimer un attribut. Ces constructions sont présentées dans le récapitulatif des différents « genres de syndèses du système verbal français » (186) qui comporte :

1. la « visée syndestique » qui va du repère à l'étance, comme dans « *je devins une baignoire* » (syndèse simple vue § 1.1) ;
2. la « syndèse implicite de la visée dichodestique » qui va du repère à un « syndumène » que le « participe pur » peut expliciter comme dans « *je vis un sombre cachot* », équivalent à « *je fus voyant un sombre cachot* » (cas vu § 1.3) ;
3. la « syndèse interne de l'about »¹⁴ qui va de l'ayance « réceptive » au « couvercle », comme dans « *ses épaules étaient nues parce que Marina les savait belles* », « *rendre les ports plus sûrs* » (171 à 176),
4. les « syndèses accessoires » qui existent entre un partenaire et un « greffon » comme dans « *Vittorio partait soldat* » (185).

Cette attitude, qui consiste à valoriser la relation de syndèse et à conserver la décomposition, soulève des questions. Diverses réponses, liées les unes aux autres, peuvent être avancées.

12 Ce développement témoigne aussi de la difficulté à traiter la double complémentation des verbes trivalents car la dichodèse concerne uniquement le complément direct et n'intervient que dans une relation duelle.

13 La préposition ne participe pas à la visée du verbe, elle a une faculté de rection propre qui est la « clinée ».

14 Dans ce cas, l'about est « dicéphale » : il est composé d'une « ayance » et d'un « couvercle ».

1.5 SIGNIFICATION ET ENJEUX DE CETTE POSITION

1.5.1 L'OPPOSITION À BRUNOT

Le titre principal de l'ouvrage de DP *Des mots à la pensée* et la défense de la « méthode ascendante » expriment une opposition claire à Brunot, qui publie *La Pensée et la Langue* en 1922. La conservation de la décomposition est un signe supplémentaire de cet antagonisme :

[...] Mais il n'en est pas moins vrai que ce tour « *je suis mangeant* » a droit de cité dans la langue. Nous ne partageons pas l'avis de M. Brunot, qui écrit : « Assurément, il faut achever de détruire l'idée, si longtemps ancrée dans les esprits par les théories d'analyse logique, que tout verbe, même subjectif doit être réduit à être suivi d'un attribut. Assurément, le cri "*Mon enfant vit !*" peut être transposé sous la forme : "*mon enfant est vivant*". Mais c'est là un cas plutôt rare. "*Mon enfant est dormant*" est une invention de théoricien, sans réalité dans notre langage. » (F. Brunot, *La Pensée et la Langue*, IV, XV, I, I : 617) (DP 1911-1936, IV, 9 : 30-31).

Les auteurs de l'*EGLF* ne suivent pas la première nomenclature grammaticale de 1910 issue des travaux de Brunot et Maquet selon laquelle tout verbe attributif est un verbe simple. S'il est vrai que l'*EGLF*, rédigé durant les années 1910 à 1930, s'inscrit dans une période de transition pour ce qui est de l'application de la nouvelle terminologie grammaticale, il demeure en décalage par rapport à la majorité des autres productions grammaticales des années 1920-1930, DP étant quasiment les seuls à pratiquer encore la décomposition (Lauwers 2004 : 139, 137-142). Selon nous, cette position relève d'un véritable choix de la part des auteurs de l'*EGLF* qui refusent de considérer la décomposition comme une pratique « purement artificielle »¹⁵ (184), critiquée auparavant par Bescherelle (1834 : 77-78) et Boniface (1843, 4^e livre, Syntaxe : 3-4, 26) qu'ils connaissent. Corrélativement, cette attitude de refus relie l'*EGLF* à la première grammaire scolaire.

1.5.2 LA TRADITION DE LA PREMIÈRE GRAMMAIRE SCOLAIRE

La grammaire de Noël et Chapsal (1823) marque le point de départ du mouvement de la première grammaire scolaire qui enseigne massivement la décomposition et l'analyse logique de la phrase à l'école. Dans la doctrine chapsaliste, « Le verbe est un mot qui exprime l'affirmation » et « Il n'y a réellement qu'un verbe, qui est le verbe *être*, parce que c'est le seul qui exprime l'affirmation. » Les verbes « adjectifs » sont donc réécrits à l'aide du « verbe substantif » comme *aimer, rendre, dormir, lire, recevoir*, ou encore *j'étudie, j'écris, je languis, je souffre* (Chapitre V « Du verbe » : 20-21). Cet ouvrage connaît un très grand succès pendant cinquante ans et la décomposition perdure dans l'enseignement jusqu'à la fin du XIX^e siècle, voire jusqu'au début du XX^e siècle (l'ouvrage est réédité en 1932). On peut penser que Damourette (né en 1873) et Pichon (né en 1890) ont été formés à cette analyse de la proposition.

Incidemment, la conservation de la décomposition rattache l'*EGLF* au mouvement de la grammaire générale, dont la grammaire scolaire a incorporé les thèses.

¹⁵ Même s'ils reconnaissent que la périphrase avec le verbe *être* n'est pas le « synonyme exact » du verbe seul (30-31).

1.5.3 L'INFLUENCE DE LA GRAMMAIRE GÉNÉRALE

DP se réclament explicitement des Messieurs qu'ils citent (I : 11-12) et ils s'inscrivent dans la continuité du mouvement de la grammaire générale, qui ne prend pas fin au début du XIX^e siècle (Chervel 1977 : 29, 69, Joly et Stéfanini 1977) mais se prolonge jusqu'à la fin du XIX^e siècle (Bourquin 2005). Dans ces grammaires générales tardives, remarquables par leur ambiguïté vis-à-vis de la grammaire générale classique (Bouard 2009), le verbe est quasi unanimement décrit comme une forme composée contenant le verbe *être*, premier et essentiel, ainsi que le participe. Montlivaut affirme que le verbe adjectif « est toujours une alliance du verbe fondamental et d'un participe » (1828 : 221), « *j'aime passionément* » étant l'équivalent de « *je suis passionément aimant ou amoureux* » (1828 : 222) de même que pour Jullien « *je frappe* » est équivalent à « *je suis frappant* » (1832 : 34). Burggraff s'oppose à la classe des verbes « attributifs ou adjectifs » (1863 : 186) mais conserve la décomposition comme une convention dans l'analyse (1863 : 346-347).

En somme, l'utilisation de cette manipulation, l'importance accordée au rapport composé et la tendance à privilégier la relation de syndèse relie clairement les descriptions syntaxiques de DP aux traditions du siècle qui précède. On peut donc s'interroger sur le caractère innovant de leur système syntaxique, loué par Tesnière parce qu'il sort des « cadres traditionnels » (Tesnière cité dans Muni Toke 2007 : 339)¹⁶. Nous pouvons aussi nuancer l'affirmation d'Hélène Huot selon laquelle « Damourette et Pichon sont les premiers à rompre nettement avec une longue tradition d'analyse de la phrase en sujet/prédicat. » (Huot, 1995 : 118). Selon nous, ils perpétuent la tradition d'analyse de la phrase binaire ou ternaire d'origine logique, ce qui n'oblitére pas la nouveauté de la définition nodale du verbe¹⁷.

Le second point qui rattache Damourette et Pichon aux descriptions grammaticales antérieures concerne le traitement des compléments.

2. LE TRAITEMENT DES COMPLÉMENTS

Plusieurs aspects de la description des compléments dans l'*EGLF* confirment la position hostile à Brunot et à la nouvelle nomenclature et signalent une filiation avec les grammaires du début du XIX^e siècle.

2.1 LA CONSERVATION DU RÉGIME

Premièrement, DP conservent le terme de « régime » à côté de celui de « complément » à de nombreuses reprises (I : 100, 103, 105, 436 ; II : 779, 780 ; IV : 195) et ils utilisent le lien de rection pour définir la valence. La notion de régime provient de la grammaire latine selon laquelle le verbe régit un nom en lui imposant un cas. Les premiers grammairiens du français décrivent la complémentation à l'aide du régime et des cas latins (Chevalier 1968) jusqu'aux Encyclopédistes (Auroux 1979) qui fondent la syntaxe française sur l'ordre et les prépositions (Dumarsais 1729-1756 : 359, 457). Beauzée substitue le complément au régime (*Encyclopédie*, article « Gouverner ») mais la transmission

16 Extrait des brouillons du compte rendu de Tesnière rédigé pour les *Annales Sociologiques* en 1937 (Muni Toke 2007 : 338-310).

17 Mais la description verbo-centrée de la phrase a elle aussi une histoire.

du complément est inégale, le régime perdurant. C'est seulement à partir des années 1830-1840 que la majorité des grammaires intègre la catégorie de complément, qu'il s'agisse de grammaires générales (Jullien 1832, Caillot 1838, Boniface 1843, Poitevin 1858, Burggraff 1863) ou bien de grammaires d'usage (Bescherelle 1834) ou encore d'ouvrages de compilation (Landais 1856). En 1910, la première nomenclature grammaticale officielle impose l'emploi du complément. Encore une fois, DP ne respectent pas les prescriptions de la nomenclature officielle et adoptent une position « conservatrice ».

2.2 LE TRAITEMENT DES COMPLÉMENTS INDIRECTS

Plusieurs aspects du traitement des compléments indirects rapprochent l'*EGLF* des grammaires françaises de la première moitié du XIX^e siècle. Les compléments indirects sont marginalisés par rapport au verbe, reliés à la préposition et non hiérarchisés.

2.2.1 LA MARGINALISATION DES COMPLÉMENTS INDIRECTS

Les compléments indirects ne relèvent pas de la visée du verbe mais d'un processus de menée (v. § 1.3) considéré comme un liage « accessoire ». Le véritable « nœud verbal » repose sur ces trois entités : Repère-Verbe-Ayance (183) et les compléments indirects n'apparaissent qu'« à titre de renseignements supplémentaires » (185), à la suite de prépositions qui « n'ajoutent plus que des modalités à la dichodèse spécifique elle-même » (*ibid.*). Ils sont d'ailleurs désignés à l'aide du terme d'« écart » (183) qui signale de façon tout à fait transparente leur marginalisation. Cette description du complément indirect en relation avec la préposition hors du « nœud verbal » fait écho aux premières occurrences du terme de « complément » au XVIII^e siècle (Bouard 2008), mais surtout elle ignore la catégorie de verbe transitif indirect¹⁸ disponible dans les grammaires de la seconde moitié du XIX^e siècle (Jullien 1854 : 12-14), en élaboration depuis Beauzée.

2.2.2 LA NON DISCRIMINATION PARMI LES COMPLÉMENTS DE FORME INDIRECTE

Le critère de rassemblement de la classe des écarts est la présence d'une préposition. Ceux-ci peuvent donc désigner le complément indirect du verbe trivalent (voir exemple *supra* avec le verbe *donner*), du verbe divalent indirect ou divers compléments facultatifs exprimant une circonstance. Ainsi, dans la représentation du « nœud verbal », les différents compléments indirects (soulignés par nous) de la phrase : « *une garde terrible* » (repère) « *est offrant* » (verbe) « *un rempart hérissé* » (about) « *AUTOUR DE NOTRE ENCEINTE / À LES PEUPLES CONSTERNÉS / DE TOUTES PARTS* » sont décrits de façon uniforme (185), sans prise en compte du caractère facultatif ou essentiel. De plus, DP n'intègrent pas le complément circonstanciel circulant dans les textes grammaticaux de la seconde moitié du XIX^e siècle (Chervel 1979 et Lauwers 2002) et préconisé par la nomenclature officielle.

Une certaine hiérarchisation est néanmoins réintroduite au moyen de la notion d'« adjacence » qui désigne le « liage » plus ou moins étroit au verbe (Bechraoui 1990 : 20-21). L'about est nécessairement « circonjacent »¹⁹ c'est-à-

18 DP refusent de distinguer des classes fixes de verbes.

19 « Le régime circonjacent ou anadamète est donc en somme le complément typique » (*ibid.*).

dire qu'il relève d'une forte « intimité entre régent et régime » (195). Certains écarts le sont aussi accidentellement comme dans : « *Bill hésita, puis enfonça les mains DANS SES POCHEs* » ; « *un sifflement y répond DE L'INTÉRIEUR DU NID* » (183) mais ils sont généralement « ambiants » c'est-à-dire qu'ils relèvent de la plus lâche des adjacences (395, 422) comme dans « *AU BOUT D'UNE HEURE, Maître Ambroise Cœur vint dire au postillon que ces dames désiraient partir* » (882, 1021).

S'il est vrai que Tesnière voit dans la théorie syntaxique de DP un réel « renouvellement » (cité par Muni Toke 2007 : 339) – il réutilisera la notion de « nœud verbal » et exploitera la distinction entre compléments circonjacent et ambiant pour théoriser celle qu'il établit entre actants et circonstants²⁰ (Huot 1995, Arrivé 1995) –, lorsque l'on replace l'EGLF dans l'histoire longue de la grammaire française et des idées linguistiques, on constate que la description qui est faite des compléments indirects s'inscrit dans la continuité de la grammaire française de la première moitié du XIX^e siècle.

Cette étude a consisté à rassembler différentes observations faites à la lecture de l'EGLF : l'importance de la relation syndétique, la valeur accordée à la décomposition du verbe, la présence du régime, le traitement marginalisé et peu hiérarchisé des compléments indirects. Ces faits relient l'EGLF à plusieurs traditions : la tradition de la grammaire générale, la tradition scolaire, la tradition latine de description du français. Les liens avec ces traditions sont complexes et imbriqués. On peut néanmoins, schématiquement, en distinguer deux types : des liens de continuité et des liens de rupture. Pour ce qui est de la tradition de la grammaire générale, la conservation de la décomposition et la primauté de la syndèse placent l'EGLF dans le prolongement de ce mouvement. En revanche, la conservation du régime marque une rupture avec les grammaires générales du XIX^e siècle. Pour ce qui est de la grammaire scolaire, la réécriture à l'aide du verbe substantif situe l'EGLF en accord avec la première grammaire scolaire mais en opposition avec la seconde qui se développe à partir des années 1870 et aboutit à la première nomenclature évacuant le verbe substantif et le régime au profit du complément.

Autrement dit, cette œuvre, parcourue d'innovations terminologiques et conceptuelles, connue pour sa lecture difficile, comporte de remarquables îlots « conservateurs », « traditionnels ». L'opposition à la nomenclature officielle et à Brunot se traduit, paradoxalement, par des inventions métalinguistiques, comme l'« about », mais aussi par la conservation du terme ancien de « régime » ou de la pratique quasiment éteinte de la décomposition verbale.

RÉFÉRENCES PRIMAIRES

- ARNAULD Antoine et LANCELOT Claude, 1660, *Grammaire générale et raisonnée*, Paris, Le Petit.
- BEAUZÉE Nicolas, 1757, articles de l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* ; « Gouverner » (vol. VII : 791).
- BESCHERELLE Louis-Nicolas et Henri, 1834, *Grammaire nationale 1 et 2*, Paris, Bourgeois-Maze.

20 « J'appelle aussi le nœud verbal celui qui centralise tous les compléments plus ou moins serrés, coalescents, circonjacents, ambiants » (Tesnière, lettre à Damourette datée du 13.01.1936 citée par Muni Toke 2007 : 310).

- BONIFACE Alexandre, 1829 / 1843, *Grammaire française, méthodique et raisonnée*, Paris, Delalain.
- BRUNOT Ferdinand, 1922, *La Pensée et la Langue*, Paris, Masson.
- BURGGRAFF Pierre, 1863, *Principes de grammaire générale ou Exposition raisonnée des éléments du langage*, Liège, Dessain.
- CAILLOT Napoléon, 1838, *Grammaire générale et philosophique et critique de la langue française*, Paris, s.e., 2 vol.
- DAMOURETTE Jacques et PICHON Édouard, 1911-1936, *Des mots à la pensée, essai de grammaire de la langue française*, Paris, d'Artrey, Livre V, tome III, tome IV, tome V.
- DU MARSAIS C. Ch., 1729/1756, *Les Véritables Principes de la grammaire et autres textes*, éd. F. Douay-Soubelin, Paris, Fayard, 1987.
- JULLIEN Bernard, 1832, *Grammaire générale. Abrégé de grammaire française*, Dieppe, Madame Veuve.
- JULLIEN Bernard, 1854, *Explication des principales difficultés de l'enseignement de la grammaire*, dans le *Cours raisonné, traité de Grammaire*, Paris, Hachette.
- LANDAIS Napoléon, 1856, *Grammaire générale des grammaires françaises présentant la solution analytique, raisonnée et logique de toutes les questions grammaticales anciennes et nouvelles*, 7^e éd. rev. et corr., Paris, Didier.
- MONTÉMONT Albert Étienne, 1845, *Grammaire générale ou philosophie des langues présentant l'analyse de l'art de parler, considérée dans l'esprit et dans le discours, au moyen des usages comparés des langues hébraïques, grecque, latine, allemande, anglaise, italienne, espagnole, française et autres*, Paris : Moquet, 2 tomes.
- MONTLIVAUT Éléonor, 1828, *Grammaire générale et philosophique*, Paris, A. Pihan Delaforest.
- NOËL F.-J.-M et CHAPSAL Ch.-P., 1823, *Nouvelle Grammaire Française*, Paris, Nyon Jeune.
- POITEVIN Prosper, 1858, *Grammaire générale et historique de la langue française présentant l'étude et l'analyse de la formation, des développements et des variations de notre idiome national*, dans *Cours théorique et pratique de langue française*, Paris, Bureaux du magasin pittoresque.

RÉFÉRENCES SECONDAIRES

- ARRIVÉ Michel, 1995, « Tesnière lecteur de Damourette et Pichon et de Benveniste », dans *Lucien Tesnière aujourd'hui. Actes du colloque CNRS URA 1164, Université de Rouen 16 au 18 novembre 1992*, Louvain et Paris, Peeters, p. 53-60.
- AUROUX Sylvain, 1979, *La Sémiotique des Encyclopédistes. Essai d'épistémologie historique des sciences du langage*, Payot, Paris.
- BECHRAOUI Mohamed-Fadhel, 1990, *La Syntaxe chez Damourette et Pichon, Tesnière et Guillaume*, thèse de doctorat de l'Université Paris 7, Lille, ARDT.
- BECHRAOUI Mohamed-Fadhel, 1994, « Théorie et systèmes syntaxiques dans *l'Essai de grammaire* de Damourette et Pichon : analyse métathéorique », *Travaux de linguistique* 28, p. 5-38.
- BOUARD Bérengère, 2008, « L'émergence de la notion de complément est-elle une invention ou une innovation ? », *Actes du congrès mondial de linguistique*

française (CMLF), thématique Histoire, épistémologie, réflexivité, Cité Internationale Universitaire de Paris, 9-12 juillet 2008, p. 893-910.

- BOUARD Bérengère, 2009, « La syntaxe dans la grammaire générale au milieu du XIX^e siècle : structure de la proposition et transitivité », *Language and History* 52-1, p. 2-24.
- BOURQUIN Jacques (éd.) (2005) *Les Prolongements de la grammaire générale en France et dans les pays francophones au XIX^e siècle (1802-1870)*, Actes du colloque de Besançon, 19-21 septembre 2002, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté.
- CHERVEL André, 1977, *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits français. Histoire de la grammaire scolaire*, Paris, Payot.
- CHERVEL André, 1979, « Rhétorique et Grammaire : petite histoire du circonstanciel », *Langue française* 41, p. 5-19.
- CHEVALIER Jean-Claude, 1968, *Histoire de la syntaxe: naissance de la notion de complément dans la grammaire française, 1530-1750*, Genève, Droz et Paris, Champion.
- HUOT Hélène, 1995, « A propos des notions de repère et de visée : l'analyse de la phrase dans l'Essai de grammaire de Damourette et Pichon », dans J. Bouscaren, J.-J. Franckel et S. Robert (éds), *Langues et langage. Problèmes et raisonnement en linguistique. Mélanges offerts à Antoine Culioli*, Paris, PUF, p. 101-120.
- JOLY André et STÉFANINI Jean, 1977, *La Grammaire générale, des Modistes aux Idéologues*, Lille, Publications de l'Université Lille III.
- LAUWERS Peter, 2002, « Forces centripète et centrifuge autour du complément circonstanciel dans la grammaire traditionnelle de la première moitié du XX^e siècle », *Travaux de linguistique*, 44/1, p. 115-142.
- LAUWERS Peter, 2004, *La Description du français entre la tradition grammaticale et la modernité linguistique. Etude historiographique et épistémologique de la grammaire française entre 1907 et 1948*, Louvain, Peeters.
- MUNI TOKE Valelia, 2007, *La Grammaire nationale selon Damourette et Pichon : l'invention du locuteur*, thèse de doctorat de l'Université Paris X sous la direction de Michel Arrivé, Lille, ARDT.

